



L'action sanitaire ensemble

GDS

NORD

Assemblée Générale du GDS Nord

Le Quesnoy, le 25 juin 2019

Ordre du jour

- **Accueil et remerciements**
- **Comptes et résolutions**
- **Bilan sanitaire de la D.D.P.P.**
- **Bilan technique du GDS**
- **Elections**
- **Intervention de Jean-Bernard Fauconnier**
- **Echanges avec Didier Delmotte et Alain Cantaloube de la FESASS**

Présentation des comptes

Faits majeurs

- **Subvention Département du Nord :**

Une convention annuelle a été conclue avec le Département du Nord pour l'exercice 2018 accordant une subvention de 200 K€.

- **BVD (diarrhée virale bovine) :**

De développement de l'action s'est poursuivie sur l'exercice 2018 soit + 54 K€ de charges de prophylaxie, cette tendance devrait se poursuivre sur l'exercice 2019.

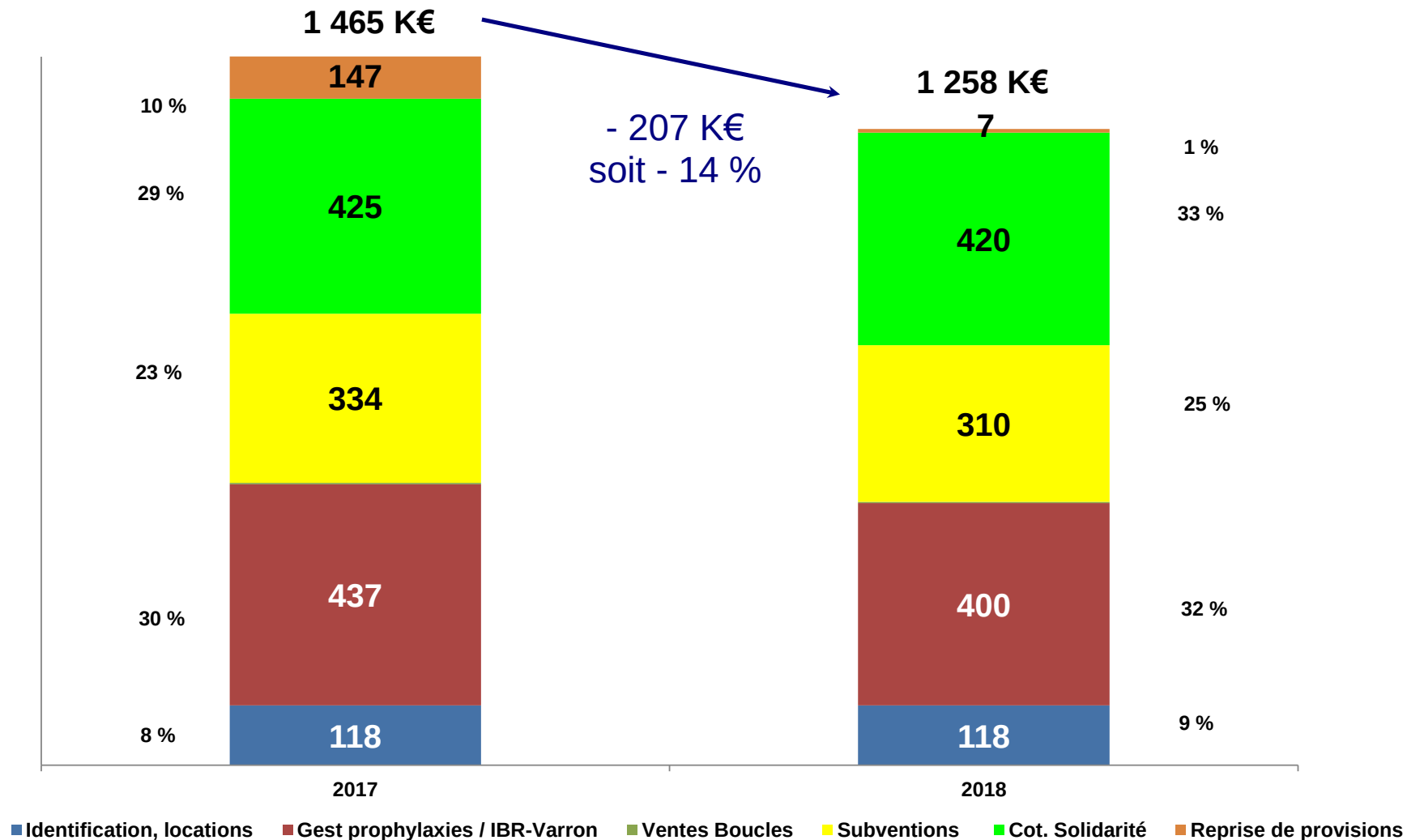
GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE
COMPTE DE RESULTAT EN EUROS

Exercice : du 01/01/2018 au 31/12/2018.

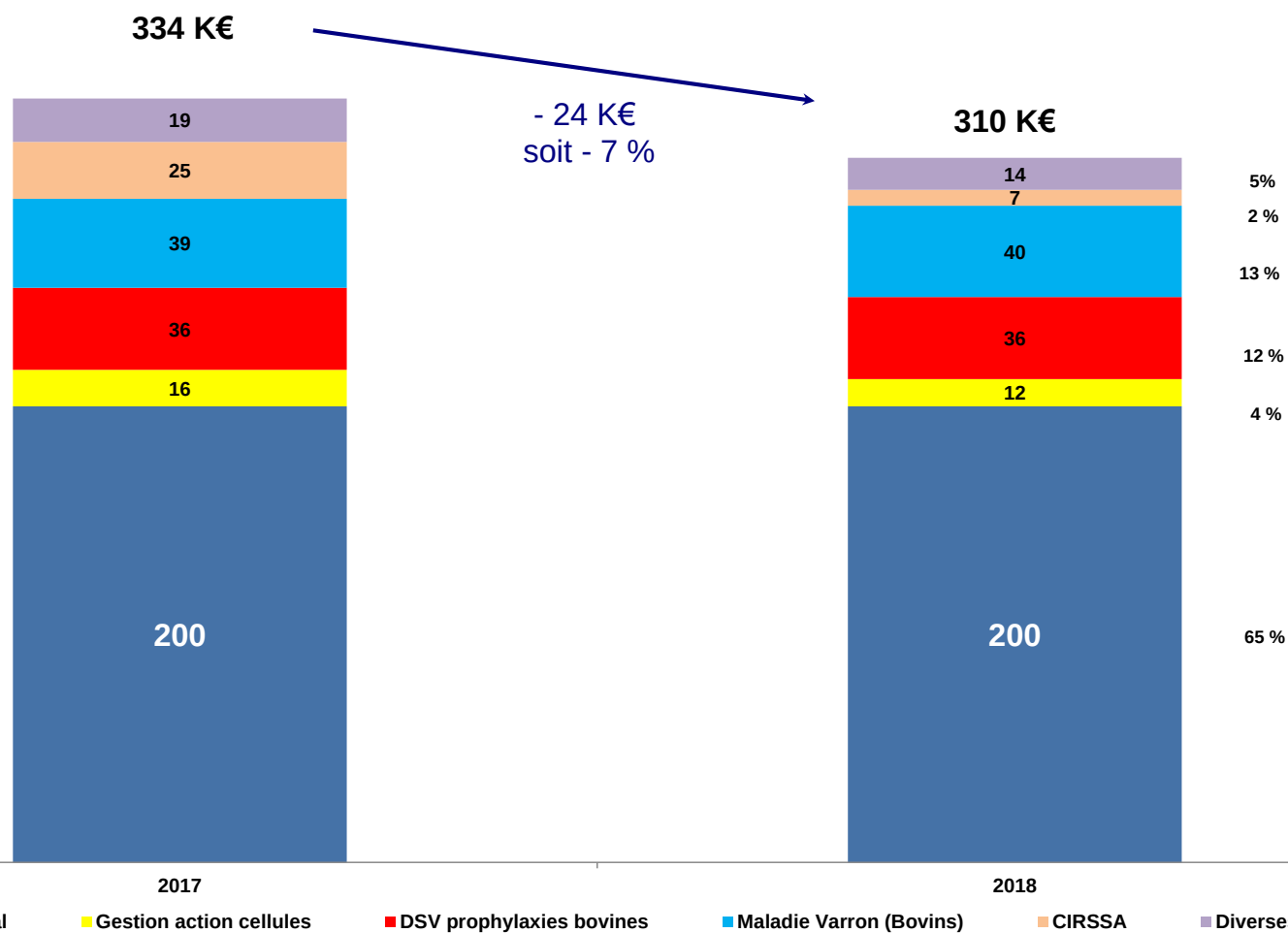
Exercice précédent : du 01/01/17 au 31/12/17.

	Total	Ex. précédent
Ventes de boucles	2 158,56	2 556,26
Production vendue - Biens		
Production vendue - Services	517 783,61	555 681,14
Sous-total	519 942,17	558 237,40
Subventions d'exploitation	309 691,11	333 859,28
Reprise sur provisions et transfert de charges	7 368,22	146 672,92
Autres produits	421 034,94	426 540,68
Total des produits d'exploitation	1 258 036,44	1 465 310,28
Achats de boucles	2 560,44	2 627,50
Variation stock de fournitures consommables	464,00	41,00
Fournitures consommables		
Autres achats et charges	449 719,25	425 890,54
Impôts, taxes et versements assimilés	33 139,00	32 925,90
Salaires et traitements	639 891,23	661 300,22
Dotation aux amortissements	63 461,28	59 320,65
Dotation aux provisions	4 150,00	3 382,35
Dotation d'exploitation pour risques et charges	6 403,00	178 693,00
Indemnisations abattages	690,00	14 720,00
Subventions accordées		
Total des charges d'exploitation	1 200 478,20	1 378 901,16
RESULTAT D'EXPLOITATION	57 558,24	86 409,12
Autres intérêts et produits assimilés	6 496,87	15 688,32
Reprises provisions financières		
Différences positives de change		
Total	6 496,87	15 688,32
Autres intérêts et charges assimilées	2 614,54	3 591,33
Différences négatives de change		
Dotation financière aux provisions		
Total	2 614,54	3 591,33
RESULTAT FINANCIER	3 882,33	12 096,99
RESULTAT COURANT	61 440,57	98 506,11
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 332,25	2 146,22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 980,00	
Reprise sur provisions et transfert de charges		
Total	8 312,25	2 146,22
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 376,98	2 945,57
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et prov.	1 914,18	0,00
Total	5 291,16	2 945,57
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 021,09	-799,35
Engagements à réaliser		0,00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
Total	0,00	0,00
EXCEDENT OU PERTE	64 461,66	97 706,76

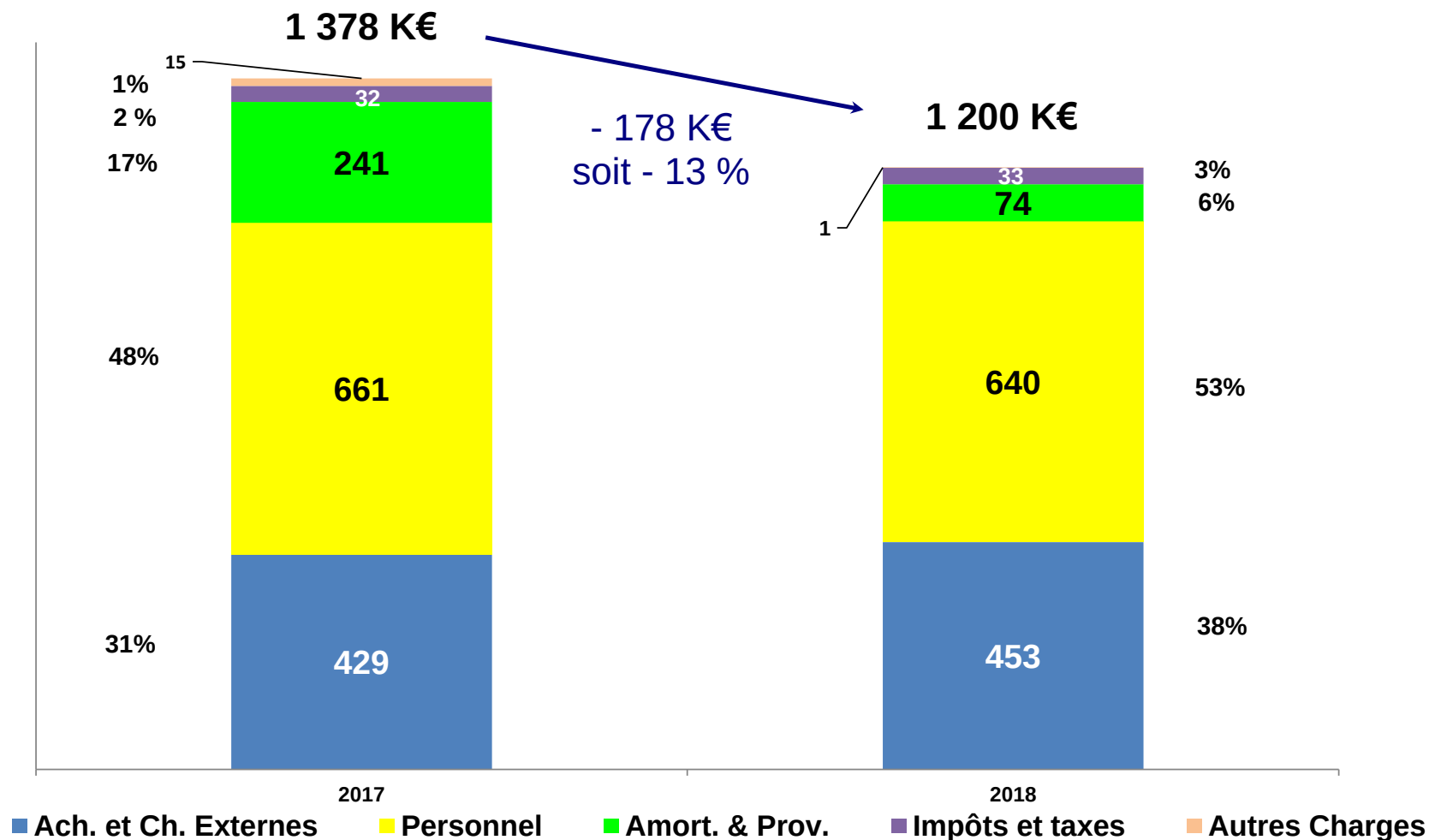
Produits d'exploitation en K€



Subventions d'exploitation en K€



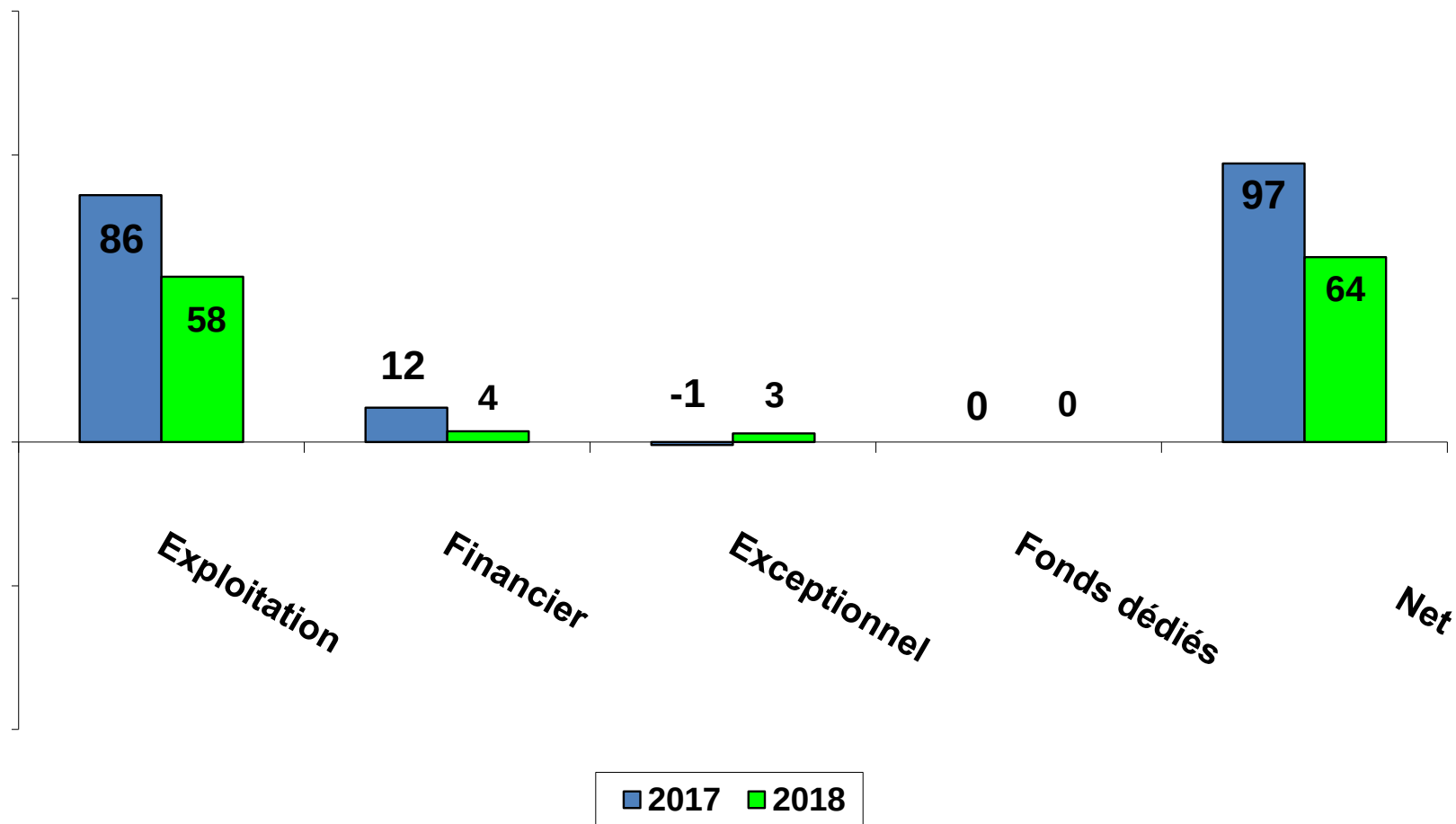
Charges d'Exploitation en K€



RESULTATS ANALYTIQUES DES ACTIONS :

Actions	2018	2017	Variation
BVD	- 91K€	- 31 K€	- 60 K€
Porcines	- 4 K€	- 5 K€	+ 1 K€
Contrôle des Machines à Traire	- 15 K€	- 9 K€	- 6 K€
Varron	0 K€	0 K€	-
Paratuberculose	- 8 K€	- 24 K€	+ 16 K€
Concours	- 11 K€	- 5 K€	- 6 K€
Fonctionnement Général	+ 197 K€	+ 173 K€	+ 24 K€
Divers	-4 K€	-1 K€	- 3 K€
Total	+ 64 K€	+ 98 K€	- 34 K€

Résultats en K€



BILAN EN EUROS
GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE
Au 31/12/2018

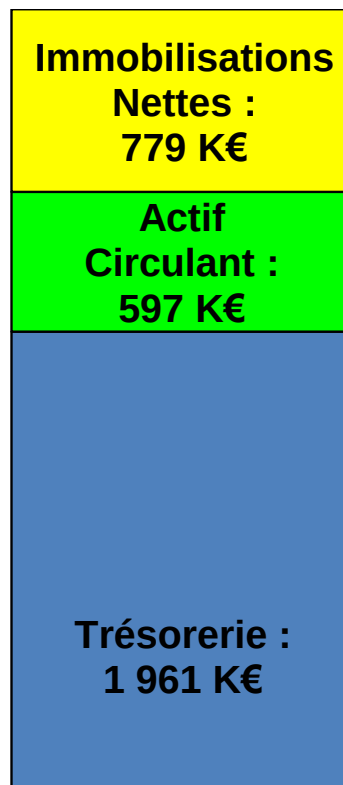
ACTIF	EXERCICE			EX. PRECED au : 31/12/2017
	BRUT	AMT / PROV	NET	
Immobilisations incorporelles	166 778,03	142 858,56	23 919,47	322,10
Immobilisations incorporelles en cours				
Total	166 778,03	142 858,56	23 919,47	322,10
Terrain	61 400,48	4 945,97	56 454,51	57 195,49
Bâtiment	1 041 043,12	551 020,64	490 022,48	534 527,84
Inst techniques, mat. out. indus.	29 689,23	29 689,23	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	354 365,81	317 982,03	36 383,78	30 206,72
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
			0,00	0,00
Total	1 486 498,64	903 637,87	582 860,77	621 930,05
Participations				
Autres titres immobilisés	172 379,90		172 379,90	172 379,90
Prets			0,00	0,00
Total	172 379,90	0,00	172 379,90	172 379,90
Total de l'actif immobilisé	1 825 656,57	1 046 496,43	779 160,14	794 632,05
Matières premières, approvis.	85,00		85,00	549,00
Total	85,00		85,00	549,00
Avances, acomptes sur commandes				
Clients, Organismes financeurs	613 885,42	53 188,20	560 697,22	806 441,70
Autres créances	21 717,99	4 576,73	17 141,26	14 540,17
Total	635 603,41	57 764,93	577 838,48	820 981,87
Bons de Caisse, comptes à terme				
Valeurs mobilières de placement	51 131,00		51 131,00	50 254,00
Disponibilités	1 909 891,45		1 909 891,45	1 603 280,83
Total	1 961 022,45		1 961 022,45	1 653 534,83
Charges constatées d'avance	19 319,75		19 319,75	13 699,76
Total de l'actif circulant et C.C.A.	2 616 030,61	57 764,93	2 558 265,68	2 488 765,46
TOTAL DE L'ACTIF	4 441 687,18	1 104 261,36	3 337 425,82	3 283 397,51

BILAN EN EUROS**GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE****Au 31/12/2018**

PASSIF	EXERCICE	EX. PRECED au : 31/12/17
Fonds réserve de trésorerie	457 347,05	457 347,05
Réserve pour projet associatif Varron		
Réserve pour projet associatif Communication	10 005,92	10 005,92
Réserve pour projet associatif I.B.R.		
Réserve pour projet associatif Paratub	76 224,51	76 224,51
Réserve pour projet associatif A.E. Bovins n/laitiers		
Réserve pour projet associatif Formation administrateurs	20 760,71	20 760,71
Réserve pour BVD	30 000,00	30 000,00
Résultat cumulés non affectés	1 674 005,56	1 576 298,80
Résultat de la période	64 461,66	97 706,76
Situation nette avant répartition	2 332 805,41	2 268 343,75
Subventions d'investissement		
Total	2 332 805,41	2 268 343,75
Provision pour charges	202 544,00	198 693,00
Provision pour risques		
Provisions pour charges/Actions sanitaires financées		
Provision pour action Varron sur fonds propres		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	303 233,91	303 233,91
Sous-total	505 777,91	501 926,91
Emprunts et dettes auprès ets de crédit	118 862,34	151 363,59
Emprunts et dettes financieres diverses	3 209,40	3 209,40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 587,78	122 077,83
Dettes fiscales et sociales	127 820,54	154 292,58
Autres dettes	61 362,44	82 183,45
Total	498 842,50	513 126,85
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
Total dettes et produits constatés d'avance	498 842,50	513 126,85
TOTAL DU PASSIF	3 337 425,82	3 283 397,51

Bilan au 31/12/2018 en K€

3 337 K€



ACTIF

3 337 K€



PASSIF

Situation financière

GDS

SITUATION FINANCIERE

Date : 31 décembre 2018

BIENS		Au 31.12.18	Au 31.12.17	FINANCEMENTS		Au 31.12.18	Au 31.12.17
BENS STABLES	Immobilisations corporelles	606	622	FINANCEMENTS STABLES	Fonds propres		
	Participations et créances rattachées				Capital et réserves	2 333	2 268
					- Non valeurs		
	Autres immobilisations financières	172	172		Plus-values latentes		
	Titres de placement				Résultat de l'exercice		
					Fonds dédiés	303	303
	Autres immobilisations				Provisions	203	199
					Financements à long et moyen terme	102	155
	Total Biens stables (II)	778	794		Total financements stables (I)	2 941	2 925
Fonds de roulement négatif (II-I)				Fonds de roulement (I-II)		2 163	2 131
BENS CIRCULANTS DU CYCLE D'EXPLOITATION	Stocks	0	1	FINANCEMENTS DU CYCLE D'EXPLOITATION	Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	188	122
	Créances usagers	561	806		Dettes fiscales et sociales	128	154
	Autres créances	17	15		Fonds dédiés		
					Autres dettes d'exploitations	61	82
	CCA	20	13		PCA		0
	Total biens circulants (IV)	598	834		Total financements d'exploitation (III)	377	359
Besoin en fonds de roulement (IV-III)		221	476	Excédent de financement d'exploitation (III-IV)			

LIQUIDITES ET ASSIMILES	Comptes à terme			FINANCEMENT A COURT TERME	Impôt société		
	Impôt société						
	Subventions d'investissement à recevoir				Fournisseurs d'immobilisations		
	Valeurs mobilières de placement				Dettes différées		
	Liquidités	1 961	1 654		Découvert bancaire	19	
	Total Liquidités (VI)	1 961	1 654		Total financements à court terme (V)	19	0
Trésorerie positive (VI-V) 1 942 1 654 Trésorerie négative (V-VI)							

TOTAL DES BIENS A FINANCER (II+IV+VI)	3 337	3 282	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V)	3 337	3 282
--	--------------	--------------	---	--------------	--------------

1^{ère} résolution

Approbation des comptes

Après lecture du rapport de gestion, et du rapport du commissaire aux comptes, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice 2018 qui vous ont été présentés et qui font ressortir un excédent de 64 461,66 €, et de donner quitus aux administrateurs pour leur gestion.

2^{nde} résolution: rapport sur les conventions

Nous vous demandons d'approuver le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

3^{ème} résolution

Affectation du résultat

Nous vous proposons l'affectation du résultat 2018,
soit 64 461,66 € en report à nouveaux :

Report à nouveaux avant affectation :	1 674 005,56 €
---------------------------------------	----------------

Affectation du résultat 2018 :	64 461,66 €
--------------------------------	-------------

Report à nouveaux après affectation du résultat :	----- 1 738 467,22 €
--	-------------------------

4^{ème} résolution

Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes

Les mandats de nos Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2018.

Nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une durée de 6 exercices et de nommer à la fonction de Commissaire aux comptes titulaire la société KPMG S.A. et, à la fonction de Commissaire aux comptes suppléant, la société Salustro Reydel.

Ces mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

BILAN SANITAIRE DE LA DDPP

BILAN D'ACTIVITE DU GDS

Année 2018

LA FAUNE SAUVAGE

Convention GDS / LDP / FDC

Surveillance de l'état sanitaire de la faune en 2017/2018

Sangliers	+	-
Bactériologie Brucellose	0	46
Sérologie Aujeszky	16	25
Sérologie Brucellose par E.A.T	5	11
Sérologie Brucellose par FdC	3	7
SDRP	0	41
Sérologie Peste Porcine Classique	0	16

Surveillance de l'état sanitaire de la faune en 2017/2018

	Cervidés		Chevreaux	
	+	-	+	-
Bactériologie Brucellose	0	16	0	68
Bactériologie Paratuberculose	0	16	0	76
Sérologie Brucellose par E.A.T	0	12	1	35
Sérologie Brucellose par FdC	0	1	0	12
Sérologie Fièvre Catarrhale	0	12	-	-
Sérologie Paratuberculose	0	12	0	44

Surveillance événementielle volontaire des grippes porcines

- Animation du « Résavip » par le GDS sur les régions Hauts et Ile-de-France
- Bilan sur le département du Nord en 2018
 - 21 séries de prélèvements dans 16 sites
 - 13 sur porcs en croissance
 - 3 sur truies gestantes
 - 2 sur truies en maternité
 - 1 sur cochettes et truies en maternité
 - 2 sur truies gestantes et truies en maternité
 - effectuées par 2 établissements de soins vétérinaires
 - 2 en site Eng. (sans vaccination anti-grippale)
 - 18 en site Nais.Eng. (dont 14 avec vaccination anti-grippale)
 - 1 sur site Naisseur (sans vaccination anti-grippale)

Résultats

- 11 séries négatives
- 10 séries positives
 - H1av N1
 - Mélange H1av / N1 / N1pdm

NB : 4 autres séries effectuées dans des élevages de la région HDF (3 négatives dans le Pas de Calais et 1 négative dans l'Aisne)

BOVINS

Missions déléguées

Harmonisation en HDF

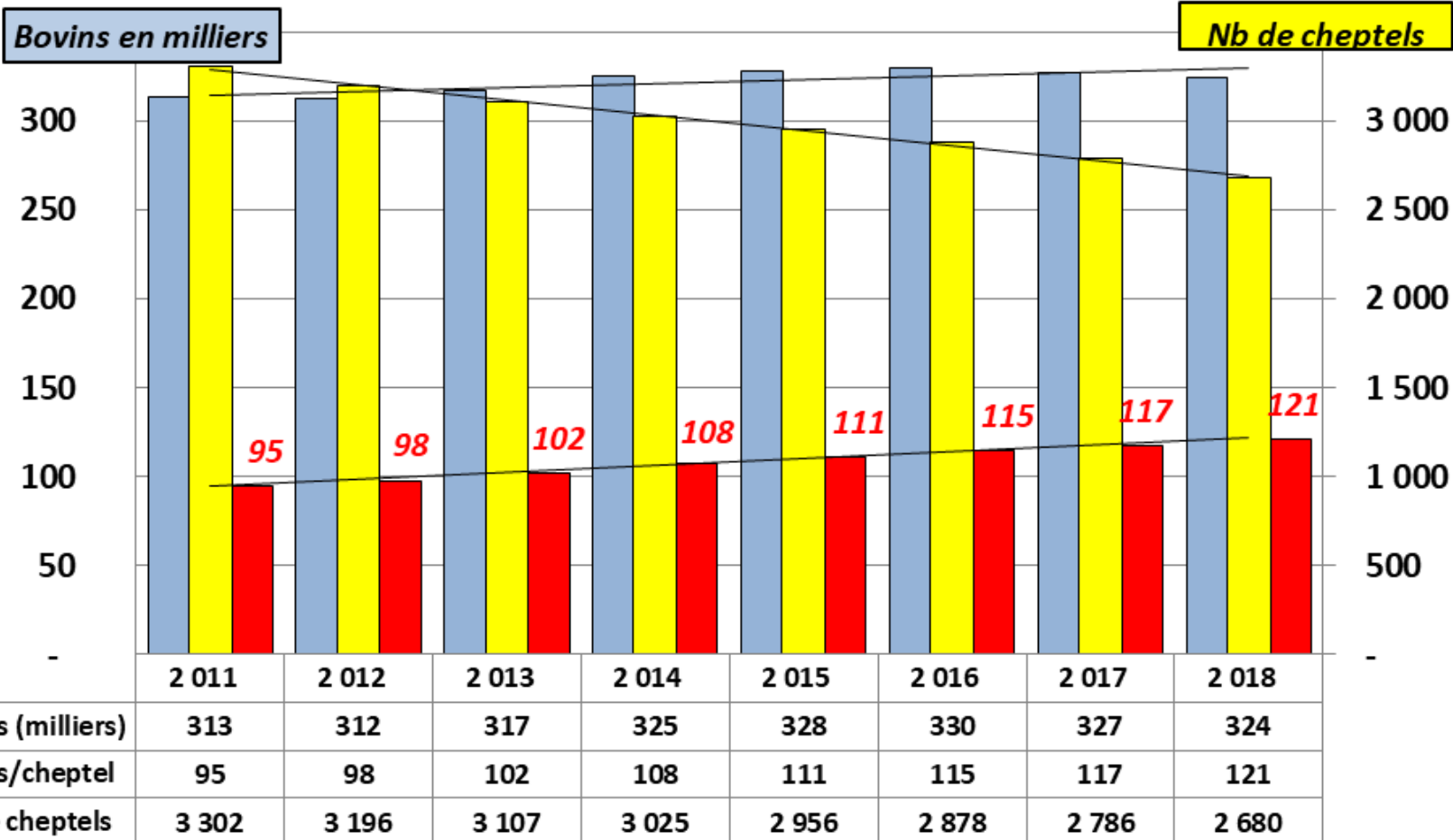
Depuis le 1^{er} oct. 2018 : un seul pôle d'inspection HDF

- **4 sites opérationnels (GDS 02 – 59 – 62 – 80)**
- **Audit CoFrac en novembre 2018 (site 02)**
- **Prochain audit Cofrac prévu en octobre 2019 (site 80)**

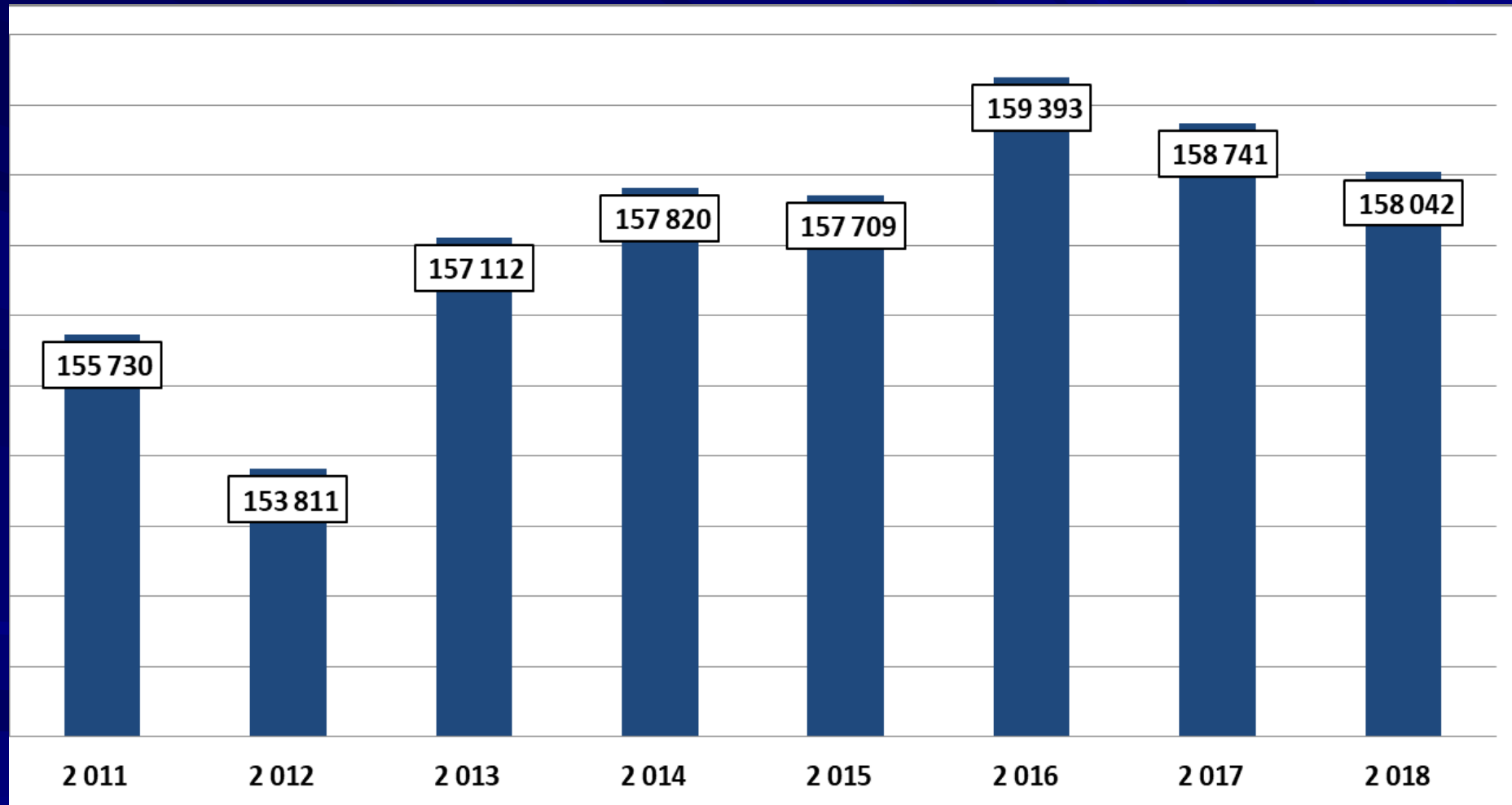
➔ OVS opérationnel

➔ Renouvellement du dépôt de dossier de candidature à l'automne prochain pour continuer la mission sur 2020-2024.

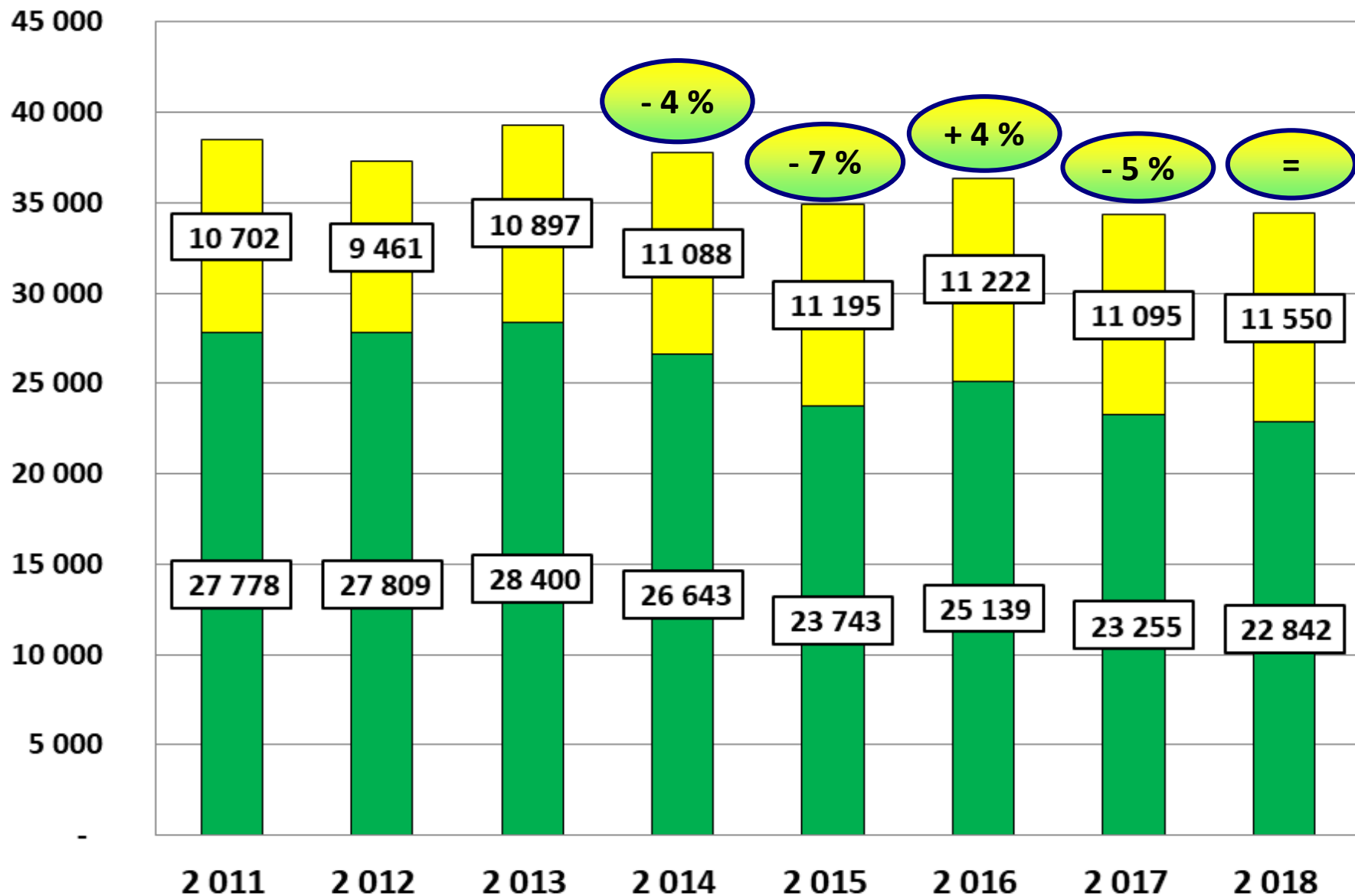
Evolution des cheptels bovins



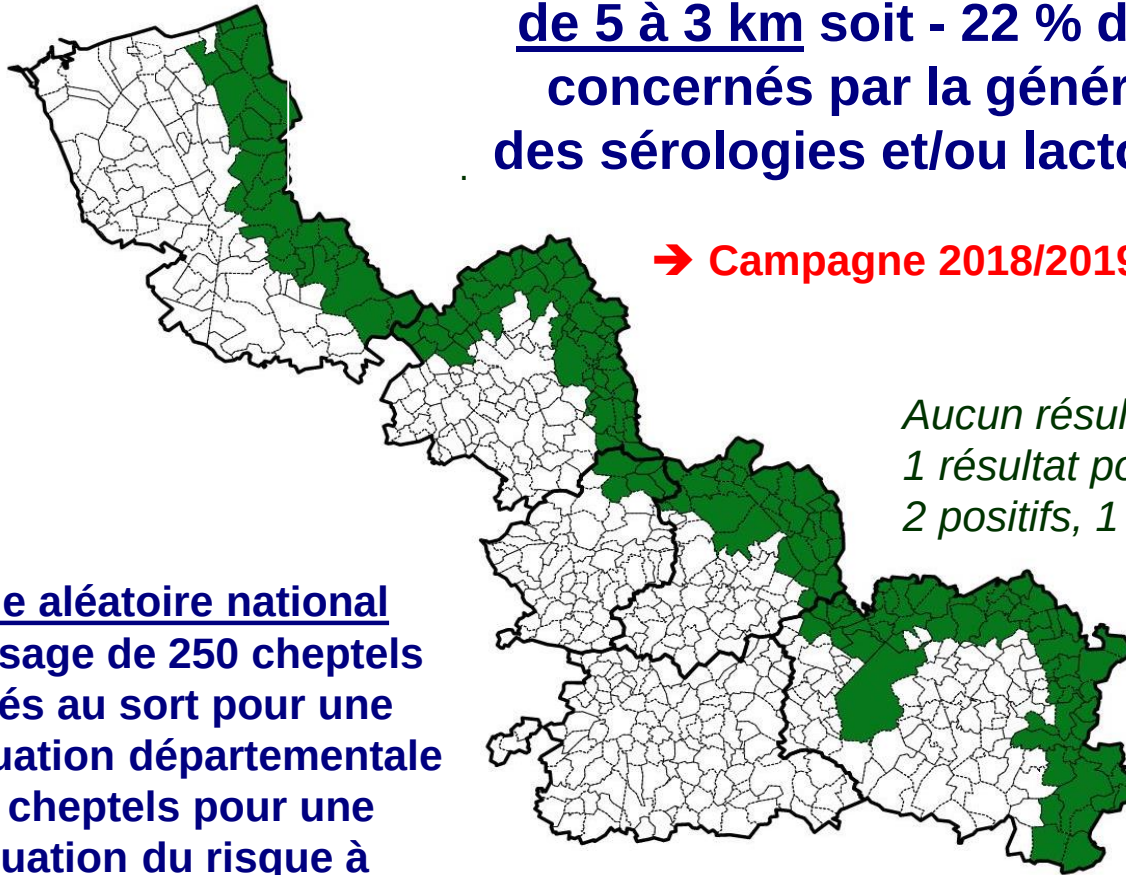
Evolution du nombre d'ASDA bovines totales (naissances, intro., changements d'appellation)



ASDA bovines suite à introductions



**Zonage varon : réduction de la zone frontalière
de 5 à 3 km soit - 22 % de cheptels
concernés par la généralisation
des sérologies et/ou lactosérologies**



→ Campagne 2018/2019 : 2 résultats positifs dans un seul cheptel

*Aucun résultat positif sur 2017/2018
1 résultat positif sur 2016 / 2017
2 positifs, 1 douteux sur 2015 / 2016*

Tirage aléatoire national

**→ passage de 250 cheptels
tirés au sort pour une
évaluation départementale
à 12 cheptels pour une
évaluation du risque à
l'échelon national**

***Pour mémoire, traitements préventifs uniquement dans les cheptels à
sérologies et/ou lactosérologies positives sur les bovins nés jusqu'au
31/10/18***

IBR



Arrêté ministériel de 2016

Statuts IBR – 20/6/19

STATUT	Définition	Nb de cheptels	en %
(IND) Indemne		2 105	81 %
(ECQ) En cours de qualification	Ne renferment pas de bovins positifs ou vaccinés et disposent déjà d'au moins un résultat favorable depuis la sortie du dernier BV positif	101	4 %
(ECA) En cours d'assainissement	<u>Sans positifs</u> : ne renferment pas de bovins positifs ou vaccinés mais ne disposent pas d'un résultat favorable depuis la sortie du dernier BV positif	36	1,4 %
	<u>Avec positifs</u> : renferment des bovins positifs et vaccinés	252	9,7 %
(ECG) En cours de gestion	Tout type de situation avec une gestion de dossier en cours	79	3 %
Non conforme	Ne respecte pas la réglementation en vigueur	26	1 %

Situation observée depuis la mise en place de la nouvelle réglementation (fin 2016)

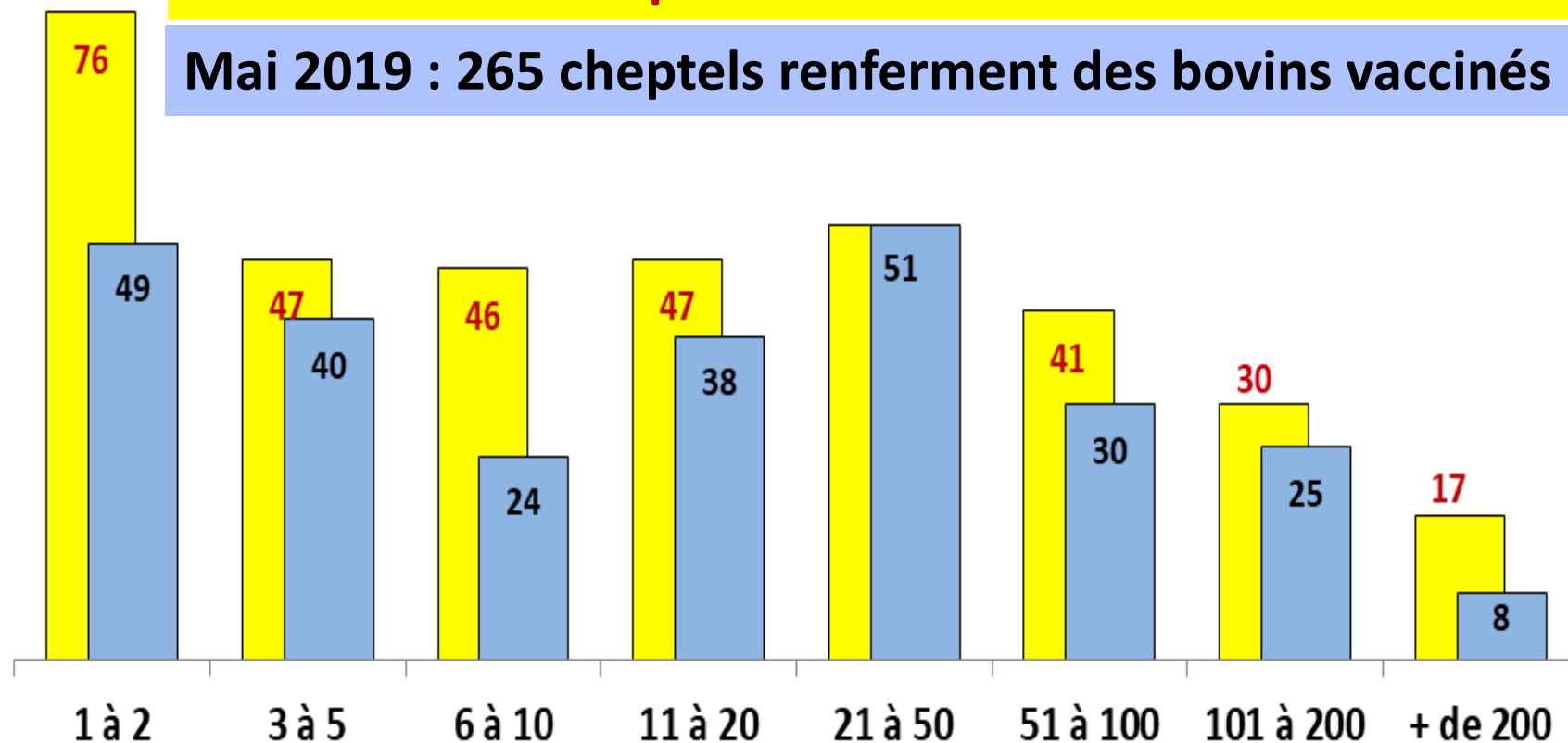
Bovins positifs	Nb de cheptels initial	BV totaux moyens	Bovins positifs IBR	Bovins moyens IBR	Evolution globale depuis oct.2016
Tous éliminés	409	116	-	-	- 3 889
Moins	202	195	5 159	26	- 7 374
Autant	14	55	98	7	-
Davantage	24	248	2 765	115	1 047
Nouveau 2017	10	130	705	71	705
Nouveau 2018	8	159	500	63	500
Forte circulation virale 2018	5	314	621	124	520
Bilan au 20/06/19	263	191	9 848	37	- 4 602

➔ 263 cheptels (soit 10%) détiennent au moins un bovin positif IBR

Répartition des cheptels détenant des bovins vaccinés

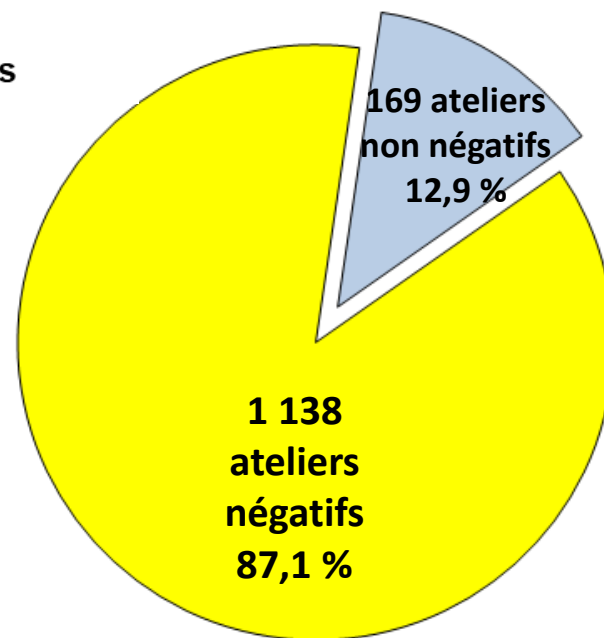
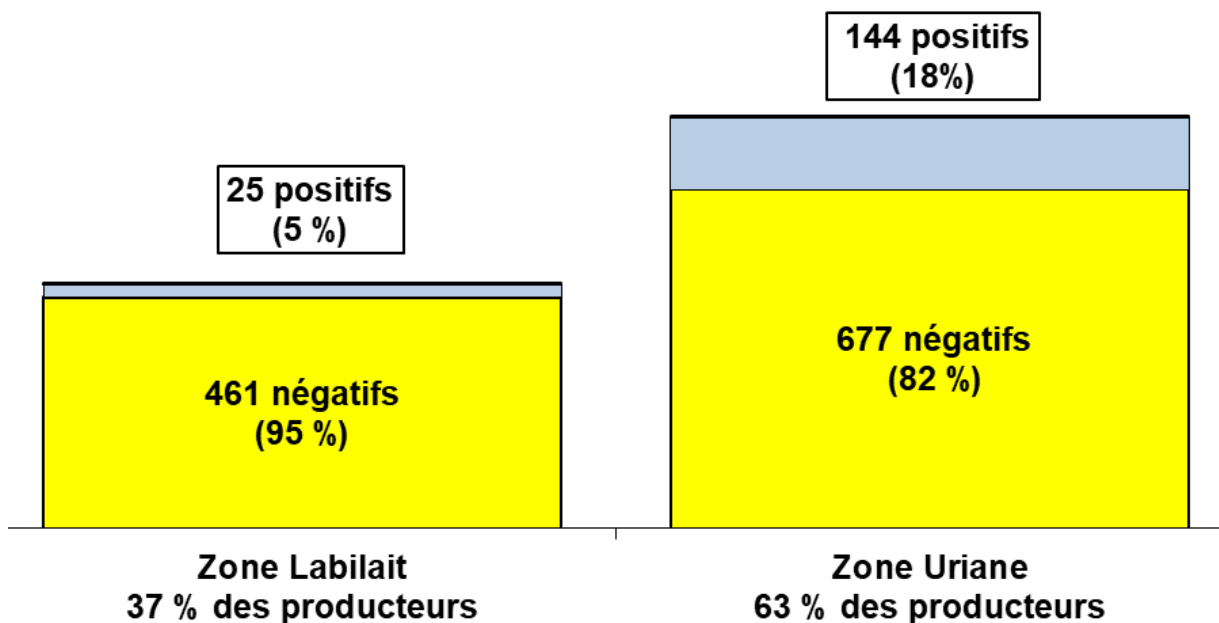
Mai 2018 : 355 cheptels renferment des bovins vaccinés

Mai 2019 : 265 cheptels renferment des bovins vaccinés



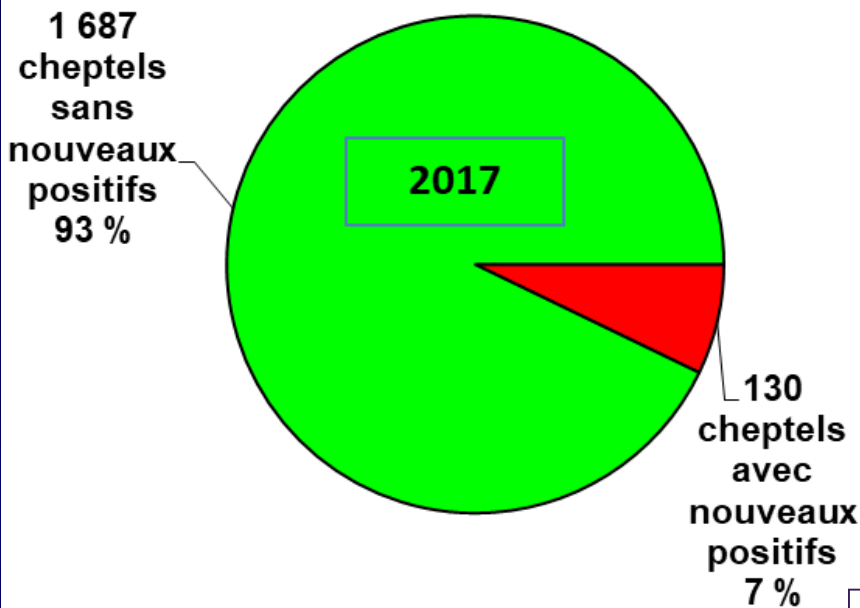
Rappel : en mai 2017, 535 cheptels renfermaient des bovins vaccinés

Les dépistages d'effectifs sur le lait (1 307 LGM en 2018)

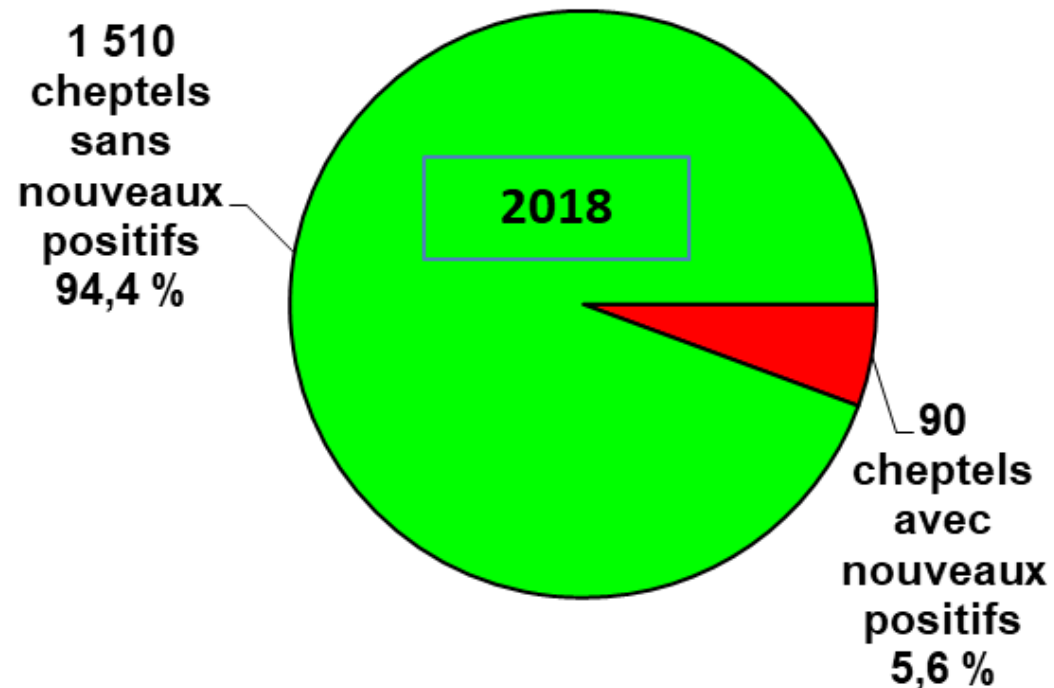


Tests sur sang 1600 cheptels testés en 2018

*contre 1 817 en 2017
soit – 12%*



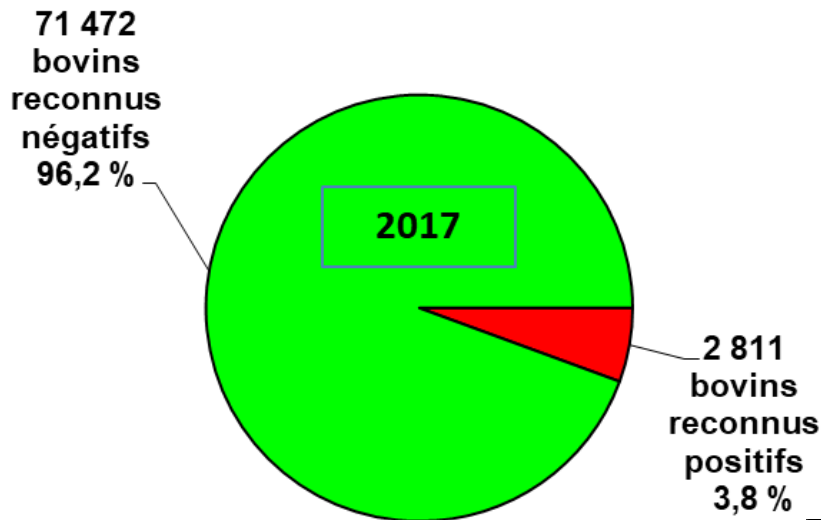
**- 31 % de cheptels
avec des bovins
nouvellement positifs**



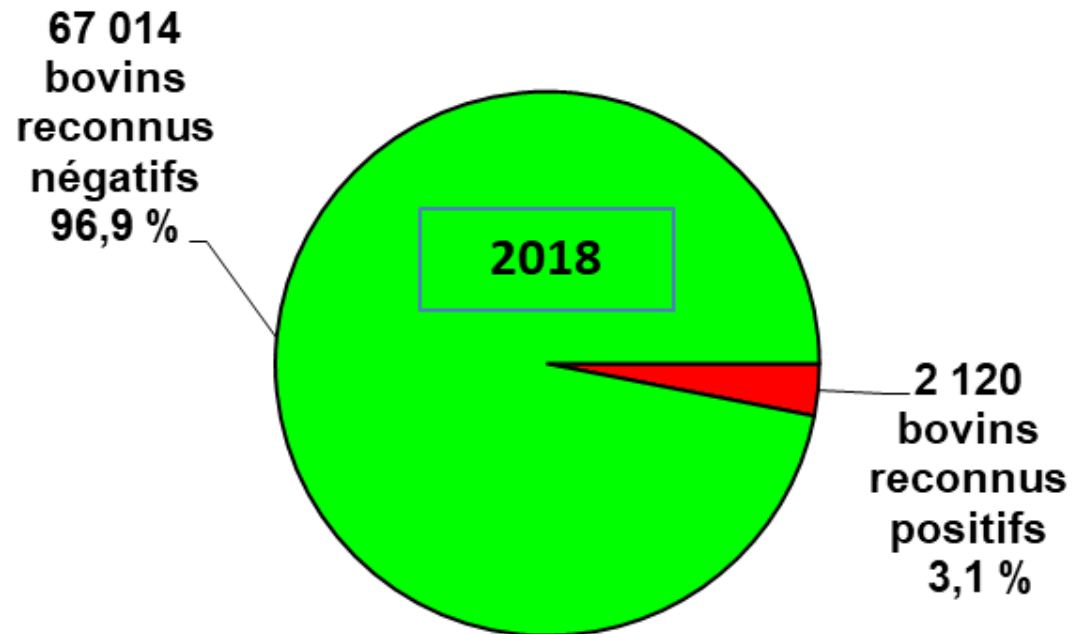
Tests sur sang

69 134 bovins testés en contrôle d'effectif en 2018

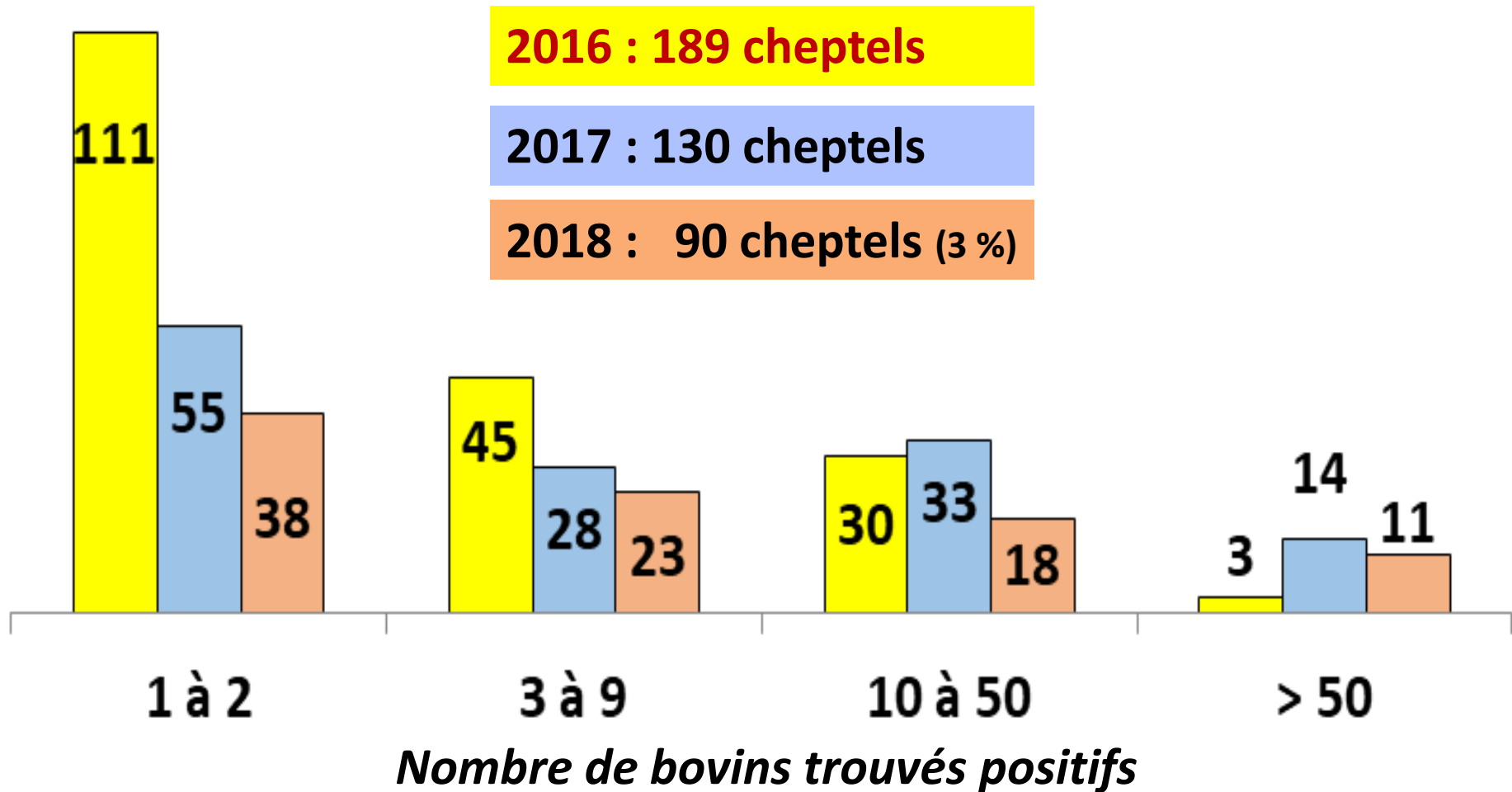
contre 74 283 en 2017
soit - 7 %



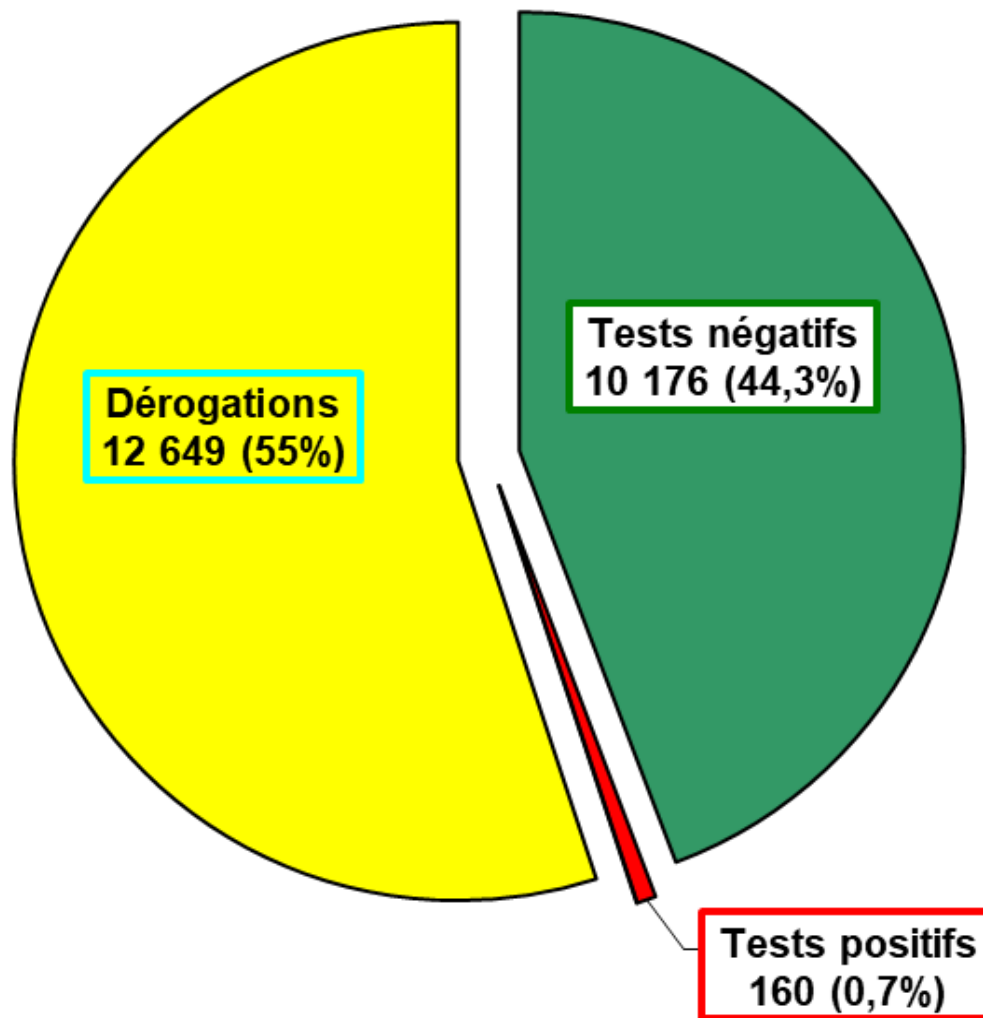
**- 25 % de bovins
nouvellement positifs**



Répartition des cheptels en fonction du nombre de bovins trouvés positifs IBR en prophylaxie sur 2016, 2017 et 2018



22 985 introductions gérées en IBR en 2018



En résumé

- Tous les cheptels disposent d'une qualification IBR (dont 81% indemne).
- Le renforcement des mesures de lutte a accéléré l'assainissement
- 10% des cheptels avec BV vaccinés dont 2/3 sans circulation virale
- 8 cheptels « re-contaminés » en 2018
- 2019/2020 → concertation engagée pour harmoniser les méthodes de gestion en région HDF

B.V.D

Programme de détection des IPI « à la naissance »



La BVD à l'échelon national

- Arrêté ministériel annoncé pour la campagne prochaine par le représentant du Ministre de l'agriculture (AG de GDSFrance d'avril dernier)
- Présentation d'un projet d'AM en CNOPSAV le 4 juillet prochain
- ➔ Des mesures obligatoires de lutte devraient être prises à terme à l'échelon national

Loïc EVAIN lors de l'AG GDS Fr



Réunis à Cherbourg pour l'Assemblée générale de leur fédération nationale le 12 avril dernier, les GDS ont eu la grande satisfaction d'entendre Loïc EVAIN (chef des services vétérinaires français) annoncer la prochaine publication de l'arrêté ministériel d'éradication de la BVD. Sur le projet bâti voilà déjà plus d'une année, il est nécessaire d'apporter une modification pour tenir compte des toutes récentes dispositions européennes en matière de réglementation sur cette maladie.

Le ministère répond donc enfin à l'attente des très nombreux éleveurs et départements ayant engagé ce programme d'éradication au profit de la santé des troupeaux bovins et de l'économie des exploitations.



Et chez nous, qu'en est-il ?

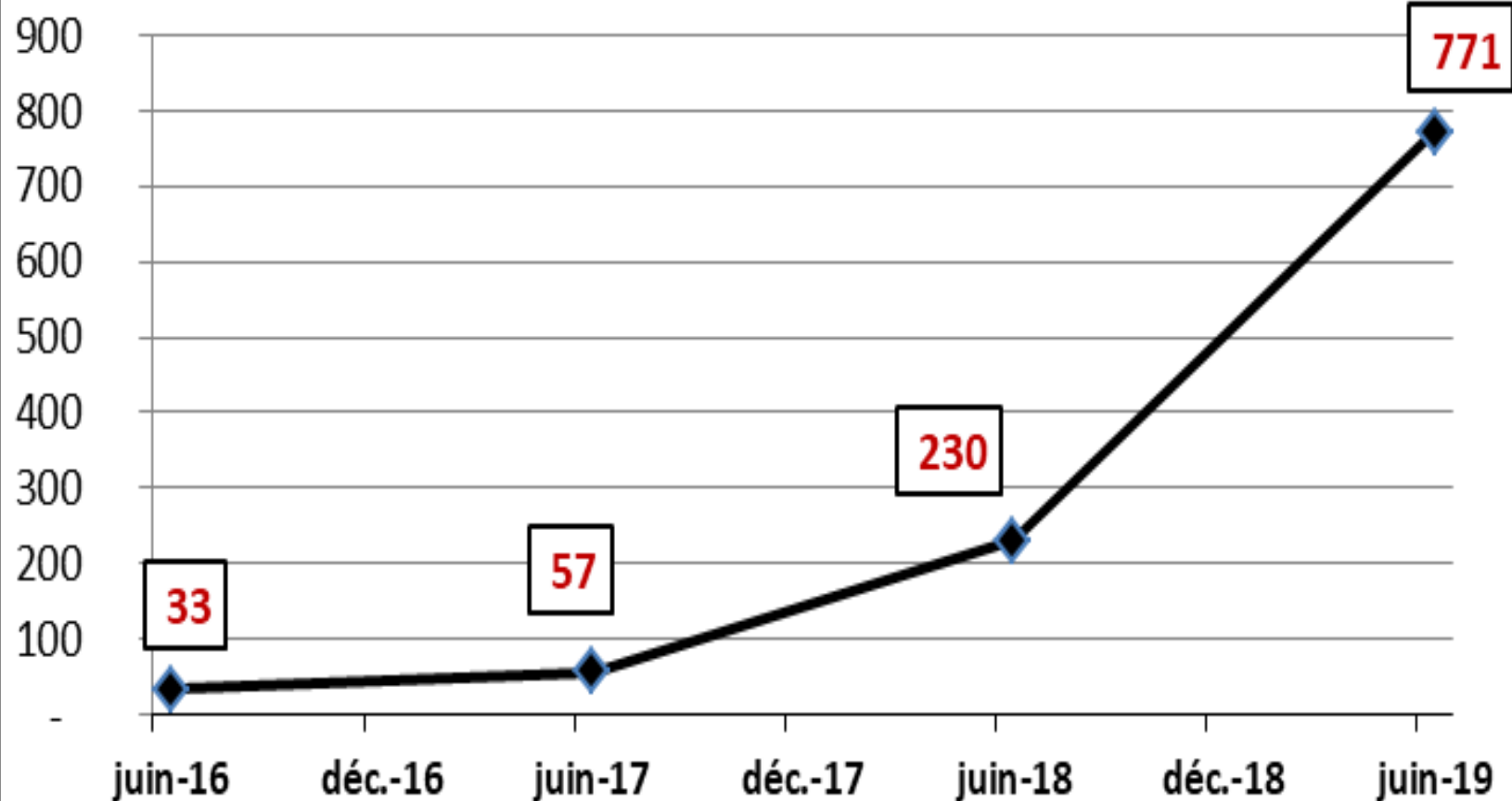
➔ Généralisation du dépistage de la BVD votée en AG dans les HDF en 2018

3 objectifs immédiats

- Eliminer le plus précocement possible les IPI
- Détecter une circulation virale dans le troupeau
- Bénéficier de garantie de bovin non-IPI

➔ *Mais surtout se préparer à la réglementation future*

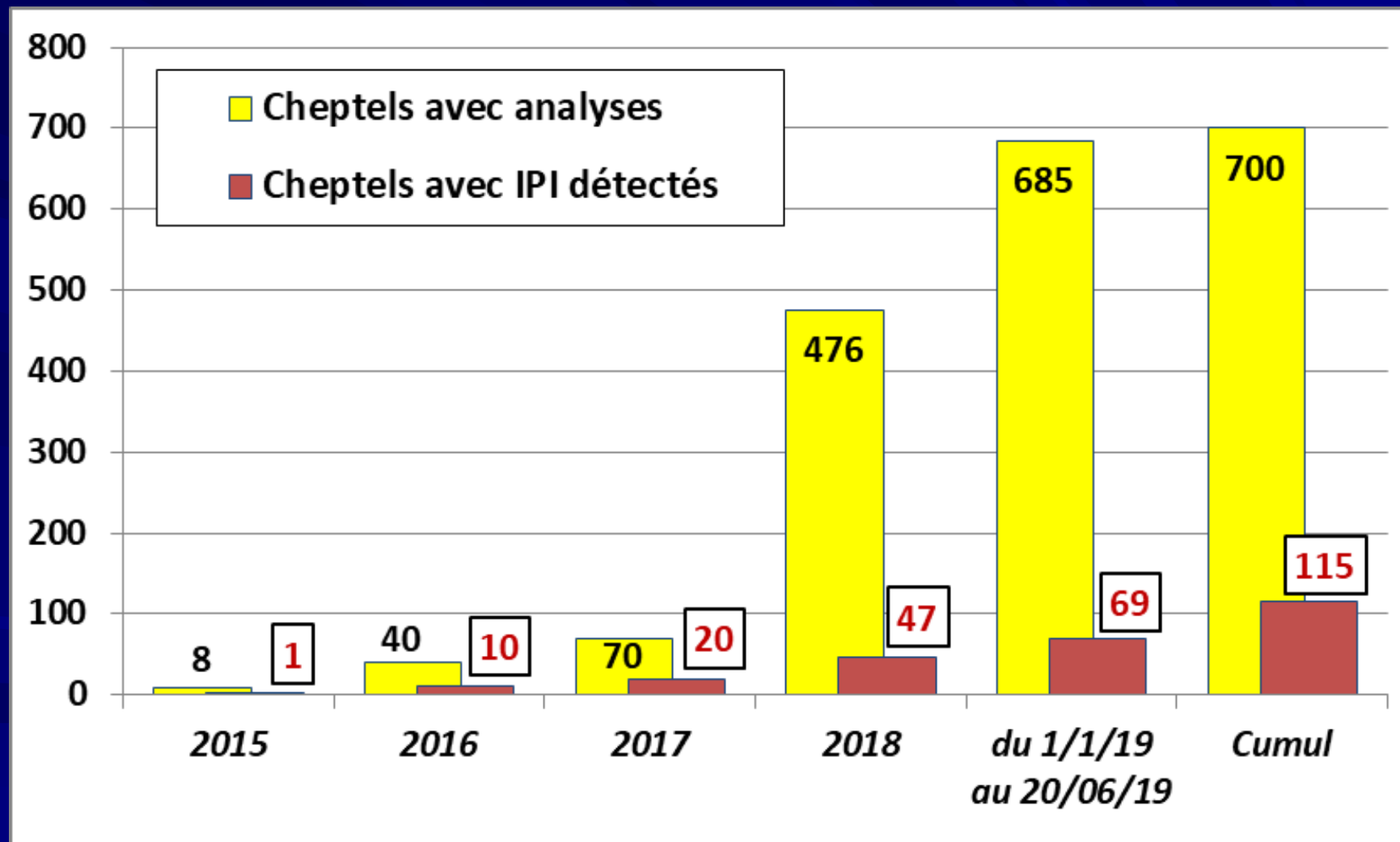
Evolution des engagements dans le dépistage de la BVD



Situation au 24 juin 2019

Eleveurs engagés	771	73 naissances en moyenne 174 bovins en moyenne
Naissances	58 311	46 % des naissances du département
Cheptels avec résultats	700	
Veaux testés	43 902	
Nombre d'IPI	374	soit 0,85 % des veaux testés de 1 à 24 IPI
Structures vétérinaires	54	
De 1 à 98 cheptels engagés par clientèle vétérinaire		

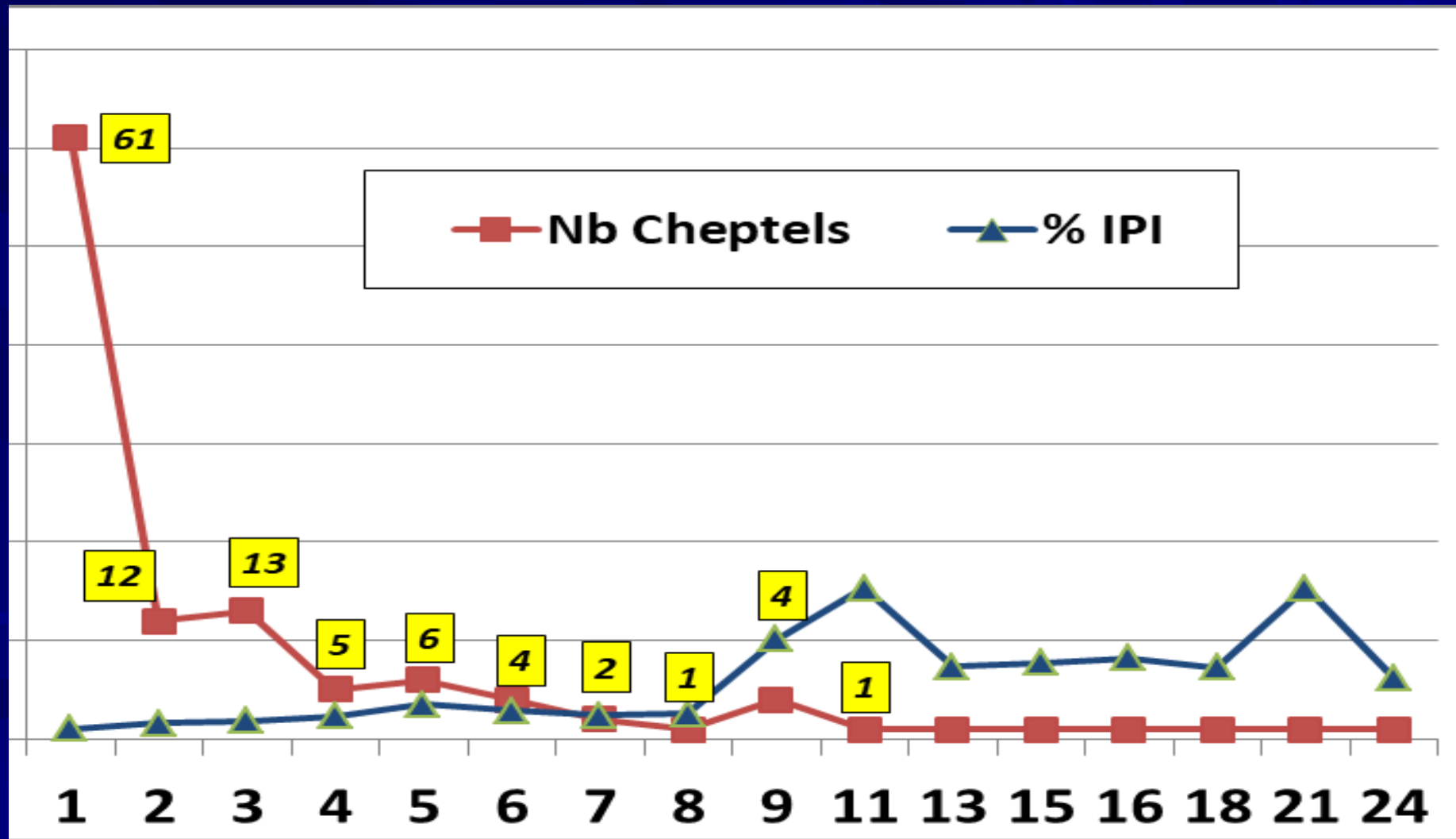
Résultats BVD



Résultats de oct. 2015 à juin 2019

Année de naissance des BV testés	T4 2015	2016	2017	2018	Janvier à juin 2019	Total
BV analysés	94	2 177	4 168	20 004	17 459	43 902
Nb BV IPI	1	21	55	168	129	374
<i>en %</i>	1,1 %	1,0 %	1,2 %	0,8 %	0,7 %	0,85%
Cheptels avec résultats	8	41	75	513	661	700
Cheptels avec IPI	1	10	21	59	54	115
<i>en %</i>	12 %	24 %	28 %	12 %	8 %	16,6 %

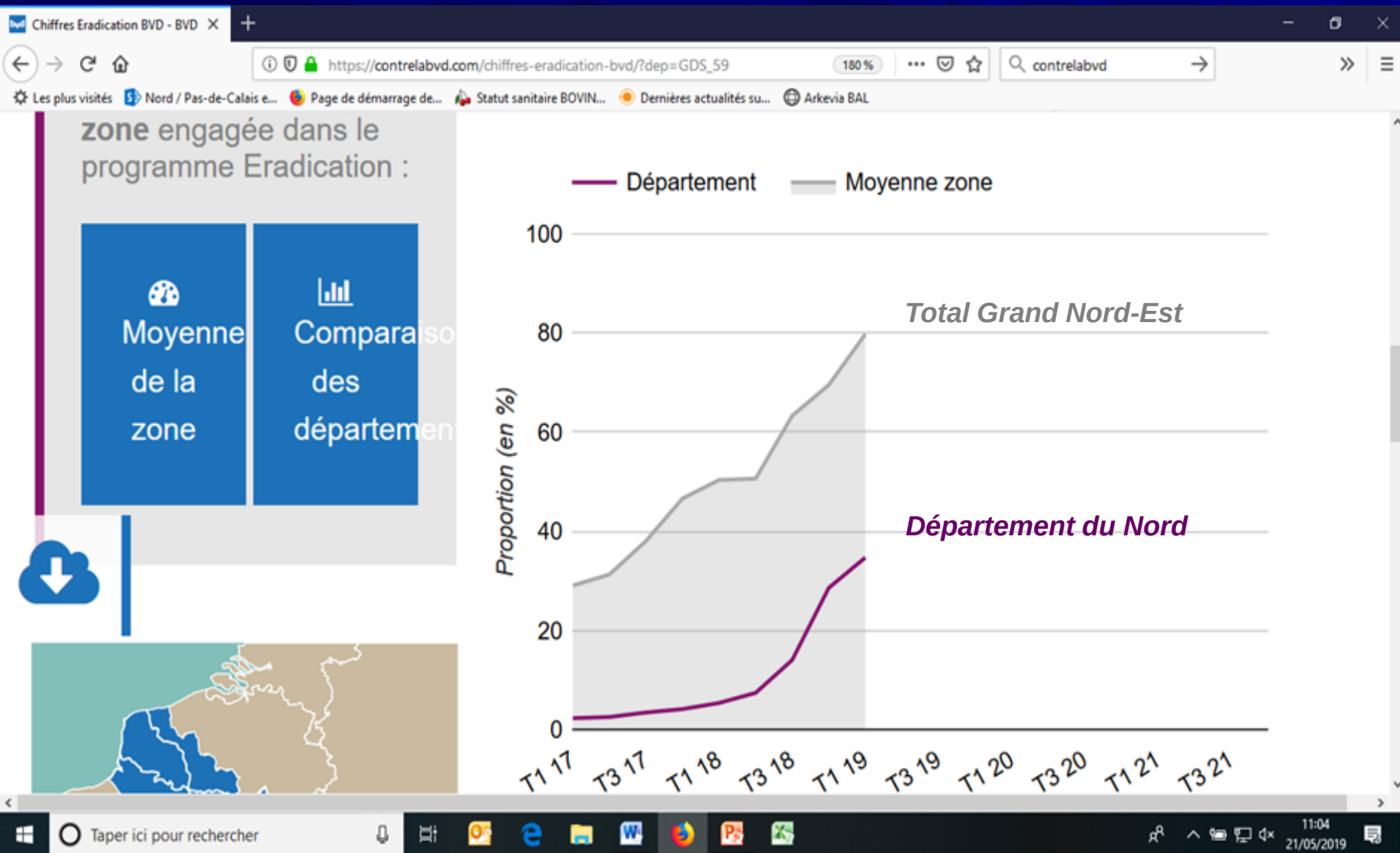
Répartition des 115 cheptels selon le nombre d'IPI détectés



Détail du coût BVD 2019

Surcoût boucle d'identification	1,10 €
Coût de l'analyse	4,50 €
Total du dépistage BVD	5,60 €
Aide à l'analyse GDS	2,35 €
Reste à charge de l'éleveur	3,25 €
Aide GDS indirecte (frais postaux)	0,70 €
Aide à l'élimination (attestation d'euthanasie)	60 €

Extrait du site « contrelabvd.com »



Le plan de maîtrise de la paratuberculose clinique

- 38 plans actifs (22 000 € d'aides apportées en 2018)
- Prises en charge par le GDS :
 - 50 % des frais d'analyses
 - 50 % des frais spécifiques vétérinaires (prises de sang, prélèvements, visites)
- Pas de contrainte dans le délai d'élimination des bovins infectés
- Pour entrer en PMPC : présenter un résultat d'analyse bactériologique positif (PCR, culture, Ziehl)

Le dépistage volontaire de la paratuberculose

- **Proposé en amont de la campagne de prophylaxie aux éleveurs (BV > 24 mois)**
- **Tests au choix de l'éleveur (sérologiques essentiellement)**
- **Tarif préférentiel du LDP (de 7 à 10 €)**
- **Orientation vers PMPC ou garantie de cheptel selon les résultats obtenus (4 garanties de cheptel et 2 en cours d'acquisition)**
- **44 éleveurs sur 18/19 ont demandé ce dépistage**

Qualité du lait (MOD)

Dispositif « actions cellules »

59 actions cellules engagées en 2018

Réunion mensuelle

Concours et expositions bovins

- **30 sites de manifestation et exposition**
 - 1/3 nationaux et grande région
 - 2/3 départementaux

- **Une centaine d'éleveurs concernés**

Suivis d'élevages / Action sociale

- ✓ Approche entrant dans le cadre de la cellule BEA
- ✓ Travail réalisé en partenariat avec d'autres structures selon le type de problèmes rencontrés (service de remplacement, MSA, EdE, Arcade...)
- ✓ Accompagnement personnalisé, écoute
- ✓ Préservation de qualifications sanitaires
- ✓ Régularisation de situations difficiles (recherches de filiations,...)
- ✓ Accompagnement parfois vers l'arrêt d'activité d'élevage

La section ovine/caprine

Le dépistage de la brucellose dans les troupeaux officiellement indemnes est à réaliser tous les 5 ans (délégation totale depuis 2013)

En 2019 :

263 élevages programmés en prophylaxie
Dépistage entre le 1^{er} janvier et 30 juin



Soutien aux éleveurs ovins dans le cadre de :

- Diagnostic avortements et/ou autopsie
- En cas d'épisodes collectifs (Toxoplasmose, Schmallenberg, Salmonellose, Listériose, Ehrlichiose etc...)



**En 2019, mise en place d'une
commission ovine/caprine
régionale HDF**

Caisse Interrégionale de Solidarité Santé Animale Nord Picardie (CIRSSA)

Fonctionnement

- Frais d'autopsie
- Bovins : 15 maladies couvertes
- Ovins : 11 maladies couvertes + forfaits diagnostic

Une confirmation doit être faite par analyse

CRSSA – Bilan 2018 (Données 59)

- 2 comités de suivi
- 23 dossiers traités pour 7 000 €
 - ➔ sarcosporidiose / cysticercose
 - ➔ aucun épisode collectif sur 2018
- Prise en charge des frais administratifs « autopsies à l'équarrissage » : 159 demandes pour 3 434 €

Elections

Election des administrateurs

NOM	COMMUNE
Vincent BRASSELET	VIEUX RENG
Jean-Louis DEBRABANT	HASNON
Olivier FAGOO	VERLINGHEM
Brigitte LEFEBVRE	CHEMY
<i>Emmanuel POULEUR - Stagiaire</i>	<i>MARBAIX</i>



L'action sanitaire ensemble

GDS

NORD

Intervention de Jean-Bernard Fauconnier

Assemblée Générale du GDS du Nord



FESASS
Fédération Européenne pour la Santé Animale
et la Sécurité Sanitaire



Table ronde « Sanitaire et échanges intra-communautaires : les difficultés rencontrées par la filière bovine française »

Didier DELMOTTE

Président de la FESASS

Alain CANTALOUBE

Secrétaire Général de la FESASS

Chargé de Missions GDS France



Fédération Européenne pour la Santé Animale et la Sécurité Sanitaire

- **Créée en 2001, initiative de la Belgique, France, Italie et Pays-Bas avec le soutien de l'Allemagne et de la Commission européenne**
- **La FESASS représente et agit au nom de :**
 - Plus de 60 millions de bovins,
 - Plus de 100 millions de porcins,
 - 57 millions d'ovins et caprins
- **Un réseau technique comportant plus de 2 500 vétérinaires, ingénieurs et techniciens travaillant pour 1 million d'éleveurs.**
- **7 laboratoires de diagnostic travaillant pour les éleveurs et impliqués dans des activités de recherche appliquée.**



Fédération Européenne pour la Santé Animale et la Sécurité Sanitaire (2)

➤ **La FESASS c'est :**

- 75% de l'élevage européen
- 10 Etats membres et 13 organisations

➤ **La FESASS buts et activités :**

- Défense et promotion du statut sanitaire de l'élevage européen
- Promotion d'une méthodologie collective et de prévention fondée sur le partenariat
- Contributions/appuis techniques aux débats européens
- Favoriser la réflexion (Conférences : surveillance, AMR,...), Actions d'information et de prospective (Journées techniques: Elvas oct. 2019)



Principes généraux

- ✓ Un texte fondamental (même principe que pour le Paquet hygiène)
- ✓ Remplace : **38 textes historiques (exemple 64/432)**
- ✓ Champ étendu :
 - Animaux terrestres et aquatiques
 - Animaux de rente, de compagnie et faune sauvage
 - Tous les détenteurs
- ✓ Fixe les grands principes en matière de :

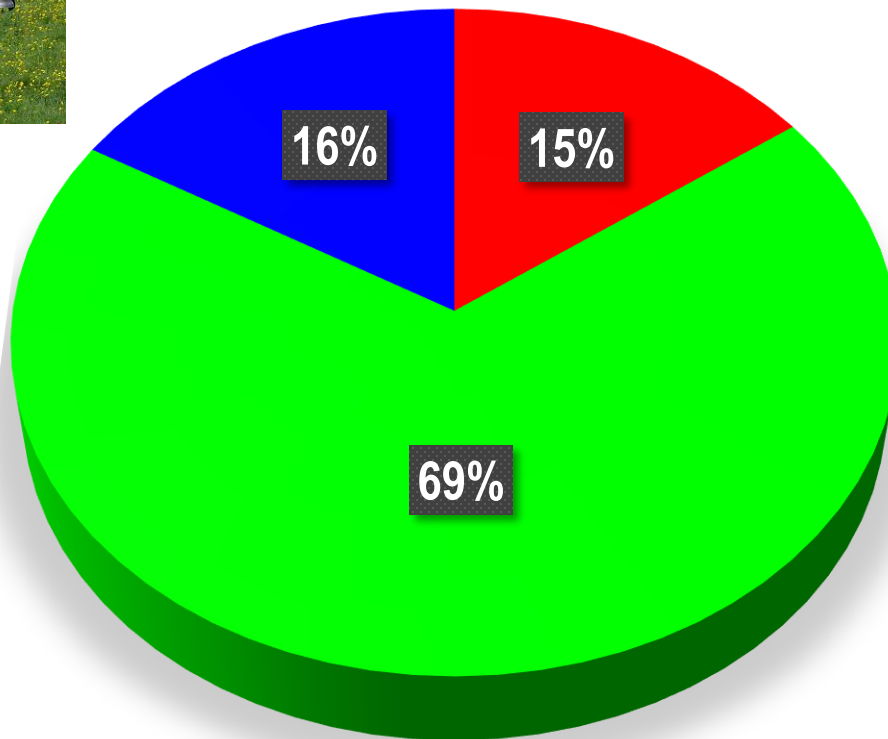
- responsabilités,	- liste des maladies	- catégorisation,
- surveillance,	- éradication,	- sensibilisation,
- identification-traçabilité,	- échanges,	- mesures d'urgence,
- vaccination,	- biosécurité	- importations
- ✓ Une course contre la montre :

**Une douzaine d'actes clés à adopter avant le 21 avril 2019
pour une application effective au 21 avril 2021**



Echanges de bovins dans l'UE

En 2018



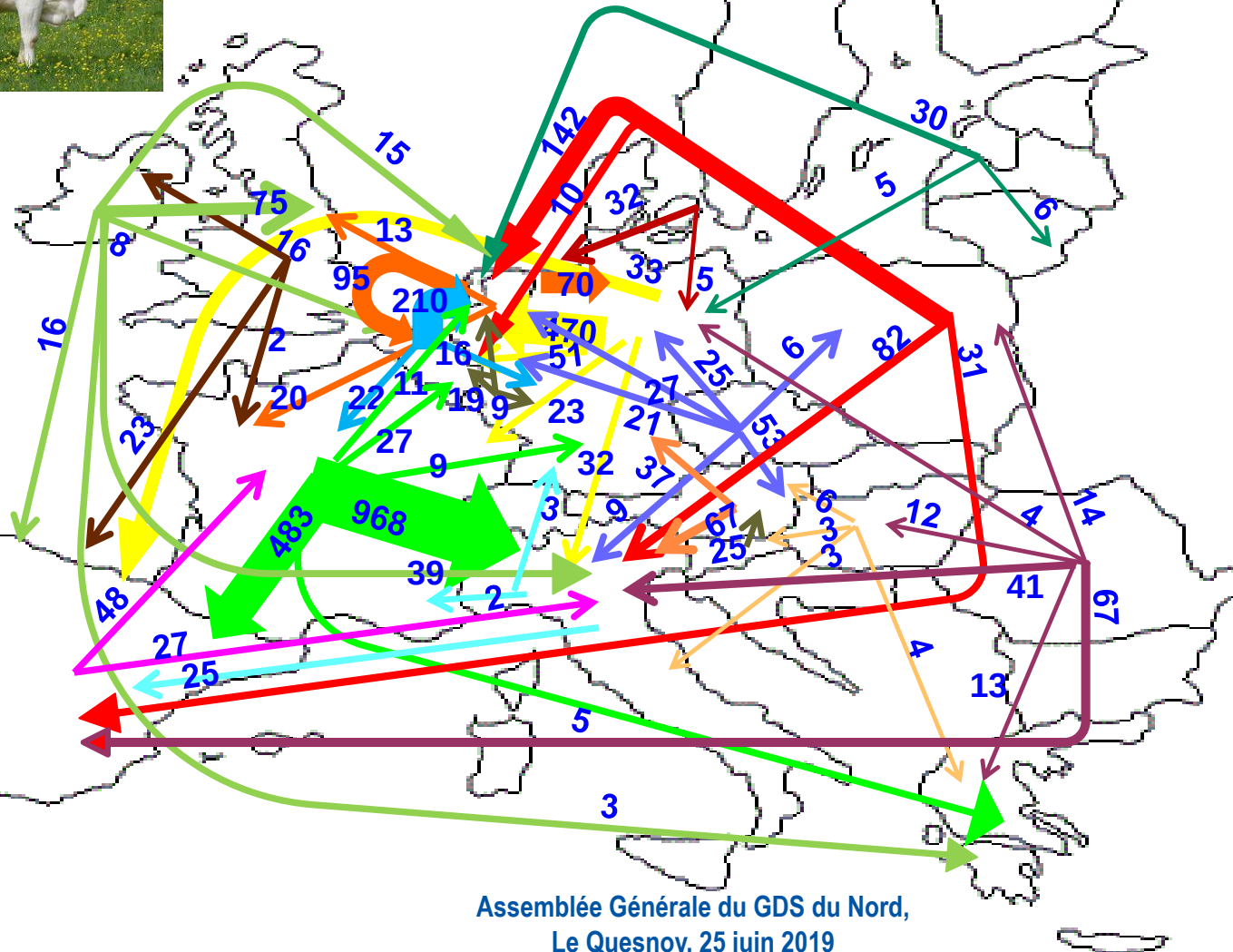
- Reproduction
- Boucherie
- Engraissement

Total des flux : 4 213 592 têtes
126 273 lots

8 Bovins/Minute
1 Lot/4 Minutes

Echanges de bovins dans l'UE

(en millier de têtes de bovins)
en 2018 pour la France



Source : TRACES, DG SANCO, 2012 et 2018

Mise en oeuvre de la LSA

Liste et catégorisation des maladies animales

**A : 14 maladies
« exotiques »**

**Mesures
d'urgence**

(FA, PPA et PPC,
DNC, PPR,...)

**B : 3 maladies
à éradication
obligatoire
dans l'UE**

(Brucelloses,
Tuberculose, Rages)

**C : 7 maladies
à garanties
additionnelles**

(FCO, IBR, BVD,
Leucose, Aujeszky,
Varroase,...)

**D : 44 maladies à mesures de contrôles aux mouvements
intra-communautaires (les 24 maladies précédentes (A, B et C) + 20
autres (IAFP, SDRP, Dourine,...))**

**Catégorie E : 49 maladies à surveillance et notification européenne
obligatoire (les 44 maladies D + 5 autres (Fièvre Q, Paratuberculose, West Nile,...))**



Conséquences de la liste et catégorisation

- **Moins de maladies réglementées au niveau européen**
- **Plus de maladies à garanties additionnelles :**
 - **FCO et Leucose bovine « déclassées »**
 - **BVD et Varroase nouvellement répertoriées**
- **Surveillance et notification européenne obligatoire**
 - **Fièvre Q**
 - **Paratuberculose**



Des conséquences concrètes pour l'éleveur (1)

- L'éleveur est **RESPONSABLE** de la santé de ses animaux (art.10)
- L'éleveur 1^{ère} sentinelle – 1^{er} intervenant (art.18)
- L'éleveur prend les mesures de **BIOSECURITE** appropriées :
 - En fonction des spécificités et des risques de l'élevage
 - Si nécessaire face à la faune sauvage

En appliquant des mesures physiques de protection comme :

- Isoler les animaux (clôtures, toitures, filets...)
- Nettoyer, désinfecter, désinsectiser, dératiser,...

Et des mesures de gestion et de bonnes pratiques :

- Introductions et sorties de l'élevage (animaux, produits, véhicules, personnes),
- Utilisation des équipements,
- Dispositions pour la gestion **des animaux morts**.

La LSA et l'éleveur

Des conséquences concrètes pour l'éleveur (2)



➔ L'éleveur doit surveiller la santé de ses animaux (art 24)

➤ Cette surveillance est événementielle (art 24) et fondée sur :

- La santé et le comportement des animaux,
- L'évolution de la productivité,
- L'évolution de la mortalité.

➤ L'éleveur doit faire procéder à des visites sanitaires (art 25) de son exploitation par un vétérinaire (sorte de réassurance)

- Fonction des spécificités et des risques de l'élevage
- Fonction des autres dispositifs existants
- Conseil et détection précoce
- Peut être combinée à d'autres visites

➔ **Toutes ces exigences restent à préciser**





L'action sanitaire ensemble

GDS

NORD